

S A S .COMM
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 500 Euros
9 lotissement les garrigues 1 34160 Sussargues

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 22 mars 2010

Le 22 mars 2010

L'actionnaire unique de la Société .COM a constitué une Assemblée Générale Ordinaire. Iml préside à cette effet ladite assemblée en qualité de Président.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le Président.

Il dépose également les documents suivants qui vont être soumis à l'Assemblée:

- Le texte des projets de résolutions.

Il est fait observer que la présente Assemblée de constitution a été convoquée à l'effet d'approuver définitivement les projets de statuts de la société, puis de procéder à la désignation de ses organes de direction.

Il est indiqué ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Désignation d'un premier Président tel que défini notamment à l'article 16 des projets de statuts.

Pouvoirs pour formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des statuts, désigne :

Mr LAURENTI Rafael né le 3 février 1959 à Paris 15 èm, demeurant et domicilié 9 lotissement les garrigues 1 34160 Sussargues, expert technique, de nationalité Française, en qualité de Président de la Société sans limitation de durée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Président, aux fins d'accomplir auprès du Greffe du Tribunal de Commerce toutes formalités de dépôt, qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Président et le Secrétaire de séance, après lecture.

Lu et approuvé
le 22 - Mars - 2010
Prof. Noël LAURENT

